



F.S.U.

Déclaration de la FSU-Loiret

CTSD du 20 février 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Malgré notre demande intersyndicale de changement de calendrier, votre décision de maintenir ce CTSD à 5 jours d'intervalle d'un GT qui, de plus, ne présente aucun projet concret quant aux mesures à prendre, nous laisse perplexes. De plus, la prise en compte uniquement partielle de nos chiffres remontés par nos collègues nous interroge aussi sur la pertinence d'un tel groupe de travail et sur la considération que vous portez aux informations transmises par les représentants des personnels. Votre non réponse à notre « alerte sociale » aurait pu confirmer nos craintes. Heureusement, nous avons trouvé une issue favorable hier.

De fait, nous nous sommes vraiment interrogés sur notre présence ici aujourd'hui et si nous avons décidé de siéger c'est pour ne pas pénaliser nos collègues dont les opérations du mouvement impactées par ces mesures commenceront dès la rentrée.

A propos de l'ordre du jour, si la faible dotation académique fait la part belle notamment à notre département, les 30 postes que nous recevons, ne suffiront pas à combler les manques avec la priorité au « dédoublement » des CP en REP et des CE1 en REP+ et ce malgré une baisse programmée de 482 élèves. En effet, selon nos calculs, il faudrait déjà une quarantaine de postes pour « appliquer » ces priorités au Loiret, sans compter les ouvertures nécessaires sur les autres niveaux de l'Education prioritaire!!! A moins de fermer à « tour de bras » et de rendre, ainsi, les conditions de travail de la très grande majorité de nos collègues et, de fait, d'enseignement des élèves de plus en plus difficiles, nous ne voyons pas comment vous allez faire pour « équilibrer » cette dotation. Si l'allègement des effectifs dans l'Education prioritaire, et notamment dans les premières années décisives de l'élémentaire est une bonne chose, il aurait fallu une dotation spécifique afin de ne pas délaissier toutes les autres classes. Le rural souffre notamment déjà de désertification médicale, de manque de RASED et bientôt de l'absence d'écoles ?? Comment, ne pas attiser des « jalousies », creuser les écarts et alimenter le populisme en imposant des CP à 12 (15 maximum) dans un endroit et laisser des classes à 30 en maternelle et 27 en élémentaire ailleurs ? Les collègues ne s'y retrouvent plus et se crispent. Ce sont les raisons pour lesquelles le SNUipp-FSU demande à ce que les effectifs soient allégés partout :

- 20 maximum par classe dans tous les niveaux de l'Education Prioritaire
- 25 hors Education prioritaire qui, cumulés aux 20 en Education prioritaire nécessiteraient la bagatelle de 197 postes pour notre département selon les effectifs remontés
- un allègement spécifique également pour des classes incluant un ou des élèves à « besoin éducatif particulier »
- une attention particulière au milieu rural trop souvent délaissé et un allègement également en ZRR

C'est à ce prix que les conditions de travail de nos collègues, qui souffrent de plus en plus de ces situations, pourraient être réellement prises en compte. Et c'est ce dont ils viendront témoigner lors du rassemblement pré CDEN du 22 février prochain auquel appelle la FSU 45.

Et comme les enseignants sont aussi, et avant tout des fonctionnaires, ils viendront témoigner également des attaques contre les Services publics et notamment sur leur pouvoir d'achat amputé le 22 mars prochain en répondant à l'appel à la grève de 7 organisations syndicales de la Fonction Publique dont, bien évidemment, de la FSU.